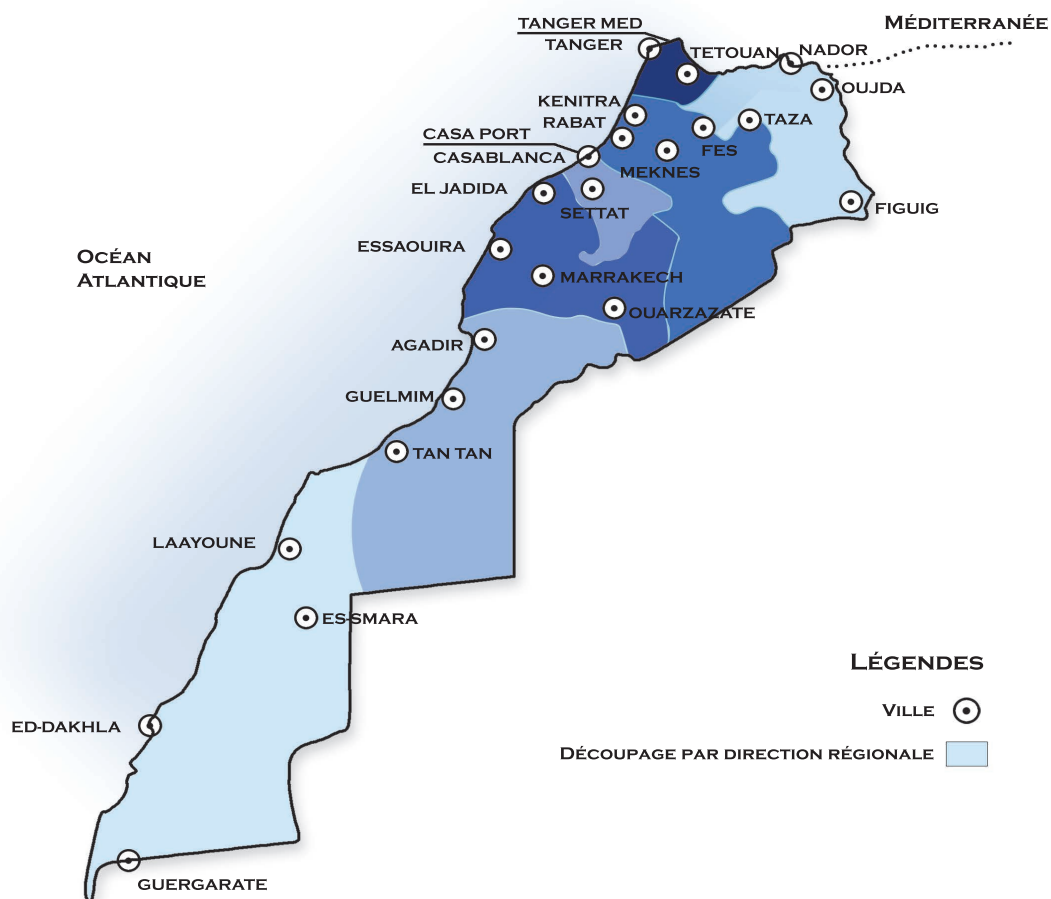


ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES



- DIRECTION REGIONALE DU NORD EST
- DIRECTION REGIONALE DE TANGER MEDITERRANEE
- DIRECTION REGIONALE DU NORD OUEST
- DIRECTION REGIONALE DU CENTRE
- DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT
- DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA
- DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD
- DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
- DIRECTION REGIONALE DU SUD

ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES

LA DIRECTION REGIONALE DU NORD EST (DRNE)



1. Rachid LMIMOUNI, Directeur régional – 2. Hassane BOUDJMAI, Chef de la circonscription d'Al Hoceima – 3. Fouad SAID, Chef de la circonscription de Nador – 4. Azzedine AZIRAR, Chef du service de l'audit et de l'inspection – 5. Abdelhakim BENABDELLAH, Chef du service de la coordination des brigades de surveillance – 6. Mostafa BENGUITOUN, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation – 7. Farah KALOUCHE, Chef du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision – 8. Taha KASMI, Chef du service des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux – 9. Taoufik TALHAOU, Chef du service de la logistique et du système d'information – 10. Said DAROU, Chef de la subdivision d'Oujda – 11. Abdelali MOUTCHOU, Chef de la subdivision d'Al Hoceima – 12. Bouchaib SEDRI, Chef de la subdivision de Nador – 13. Fahd ALLABOUCHE, Ordonnateur Béni-Ensar – 14. Mohammedine BADDI, Ordonnateur Oujda ville – 15. Taoufik BOUKHROUF, Ordonnateur Taza – 16. Mimoun DARDOUR, Ordonnateur Nador port – 17. Khalid KAMIL, Ordonnateur Bab Melilia – 18. Sidi Abdelaziz KIYANE, Ordonnateur gestion et ventes des marchandises saisies ou abandonnées en douane – 19. Yahya LHAMEL, Ordonnateur Ahfir – 20. Allal RAHOUTI, Ordonnateur Oujda Angads aéroport – 21. Hassan SAGHIRI, Ordonnateur Al Houceima – 22. Mohamed TAGHJICHTE, Ordonnateur Nador El Aroui aéroport – 23. Mostafa ABBASSI, Receveur Nador port – 24. Fatah AYNABOU, Receveur Oujda ville – 25. Abdelkarim EL BACHIRI, Receveur Nador – 26. Nouridine HAMZAOU, Receveur Ahfir – 27. Lahcen IDIHYA, Receveur Taza – 28. Moncef LATMANI, Receveur Al Hoceima.

Les régions de l'oriental et du Rif ont bénéficié dernièrement de projets importants d'infrastructures et de promotion économique, et ce afin d'y réduire le poids de l'économie informelle et attirer les investissements. La DRNE, en tant que structure douanière couvrant ces régions, joue un rôle important dans cette politique en contribuant à la création des conditions de la concurrence loyale, notamment par la lutte contre la contrebande des marchandises en provenance d'Algérie et de l'enclave de Mellilia. Par ailleurs, elle se place au 2^{ème} rang en matière d'accueil et de contrôle des voyageurs durant la saison estivale.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC DES STUPEFIANTS

En 2014, les efforts des brigades de la DRNE

ont réussi à protéger le territoire national de l'introduction de quantités importantes de marchandises de contrebande d'une valeur estimative de 135,8 MDH. De plus, 1,4 millions d'unités de cigarettes de contrebande ont été saisies, marquant ainsi une hausse de 169% par rapport à l'année 2013. Quand à la quantité de stupéfiants interceptés, elle a été de plus de 2 tonnes.



- 619 douaniers dont 469 agents de brigades
- 3 Circonscriptions
- 6 Services régionaux
- 11 Ordonnancements
- 7 Recettes
- 3 Subdivisions
- 24 Brigades

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET SAISIE DE STUPEFIANTS

Saisie de :

135,8 MDH de marchandises
2,11 tonnes de stupéfiants
1,36 millions unités de cigarettes
75 milles litres de carburant
59 milles litres de boissons alcoolisées

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

Le contrôle de la valeur a permis, durant l'année 2014, de procéder à des redressements à hauteur de 411,4MDH contre 384,6 MDH en 2013. Ce qui a permis de générer des droits et taxes supplémentaires de l'ordre de 95,2MDH, soit plus de 39% par rapport à 2013. Dans le cadre du contrôle a posteriori, 66 interventions ont été menées en 2014 par les inspecteurs de la DRNE, débouchant sur un montant de 35,2MDH de droits et taxes compromis, soit une hausse de 39% par rapport à l'année précédente.



L'effort de recouvrement des créances générées par ce type de contrôle a permis également de recouvrer 3,7 MDH de droits et taxes et 6,1 MDH d'amendes.

CONTROLE DES VOYAGEURS

La DRNE a accordé une attention particulière à la mise en application des nouvelles dispositions de la LF 2014, notamment celle relative à la restriction de l'octroi de l'AT aux véhicules transportant des marchandises à caractère commercial. L'application de la procédure adoptée en la matière, consistant à soumettre à la déclaration en détail les marchandises en question, transportées à bord de véhicules personnels, a permis de recouvrer 8,5 MDH de droits et taxes. Par ailleurs, la DRNE a octroyé 95 agréments aux transporteurs de bagages non accompagnés, afin de simplifier les formalités de contrôle des effets qu'ils transportent au profit des marocains résidents à l'étranger.

CONTROLE DES VOYAGEURS

1,2 millions passagers par voie maritime
et terrestre
1,1 millions passagers par voie aérienne
229 milles véhicules
6,1 MDH de devises saisies

LA DIRECTION REGIONALE DE TANGER MEDITERRANEE (DRTM)



1. Mohammed EL OMARIYNE, Directeur régional – 2. Abdelhak JANATI IDRISSE, Sous directeur chargé des exportations et de la gestion des comptes RED – 3. Ali LAZRAK, Sous directeur chargé des voyageurs – 4. Mohamed Najib CHABBAR, Chef du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision, chargé des services de la gestion des ressources humaines et de la formation, et de la logistique et du système d'information – 5. Abdesslam EL AMRI, Chef du service de l'audit et de l'inspection – 6. Azzeddine MATBOUT, Chef de Subdivision – 7. Nour-dine EL BADRI, Ordonnateur contrôle des voyageurs – 8. Abdelouahed EL HALOUAY, Ordonnateur import – 9. Abderrahim KALOUCHE, Ordonnateur import – 10. Issam METAHI, Ordonnateur zones franches – 11. Miloud RACHIDI, Ordonnateur gestion comptes RED – 12. Mohamed YOUSFI, Ordonnateur contrôle des voyageurs – 13. Lahoucine ZAITOUNE, Ordonnateur exportations – 14. Moulay Rachid FEDDAL, Receveur

En plus de sa vocation de plateforme portuaire de transbordement des conteneurs, le port de Tanger Méditerranée concentre actuellement l'essentiel du commerce extérieur de la région du nord. Il constitue également le premier point de passage des voyageurs par voie maritime.

Il est géré sur le plan douanier, ainsi que les zones franches qui l'entourent, par la DRTM. Cette direction accompagne les mutations induites par le développement de ce port et assure un contrôle douanier efficace tenant compte des

considérations économiques et sécuritaires.

TRAFIC DES CONTENEURS ET ENSEMBLES ROUTIERS

Principale activité de ce port, le trafic conteneurisé, y compris le transbordement, s'est élevé en 2014 à 3 millions de conteneurs équivalent vingt pieds. Ainsi, le nombre de conteneurs pleins traités par le bureau de Tanger Méditerranée s'est élevé à 25 milles unités à l'importation et 7 milles à l'exportation, soit une hausse respective de 14% et 32% par rapport à l'année 2013. En ce qui concerne le trafic routier, le nombre des remorques et ensembles routiers pleins traités à l'importation a été de 115 milles unités et 99 milles unités à l'exportation.

ACTIVITES DES ZONES FRANCHES (ZF)

Au vu de son champ d'intervention qui s'étend sur plusieurs zones franches, à savoir la zone franche du port de Tanger Med et sa zone



DEDOUANEMENT

163,7 milles déclarations
32 milles conteneurs pleins
213,3 milles ensembles routiers pleins
8,75 MMDH des recettes
434 véhicules dédouanés
43,1 milles comptes RED

- 328 douaniers dont 217 agents de brigades
- 3 Sous directions régionales
- 5 Services régionaux
- 7 Ordonnancements
- 1 Recette
- 1 Subdivision
- 7 Brigades

logistique et la zone franche de Meloussa ainsi que la plate forme industrielle intégrée « Tanger Automotive City », la DRTM ne cesse de contribuer activement au développement et à l'essor des échanges au sein de ces zones. L'année 2014 a été fortement marquée par de multiples actions visant notamment :

- Une meilleure consolidation du contrôle en amont des flux liés aux ZFP par une exploitation de l'information basée sur les techniques d'analyse des risques;
- L'accompagnement des filières porteuses de projets d'investissements stratégiques pour l'économie nationale (RENAULT, ECI, HTT, MAKITA AFRIQUIA, Geodis STVA..).

CAMPAGNE MARHABA 2014

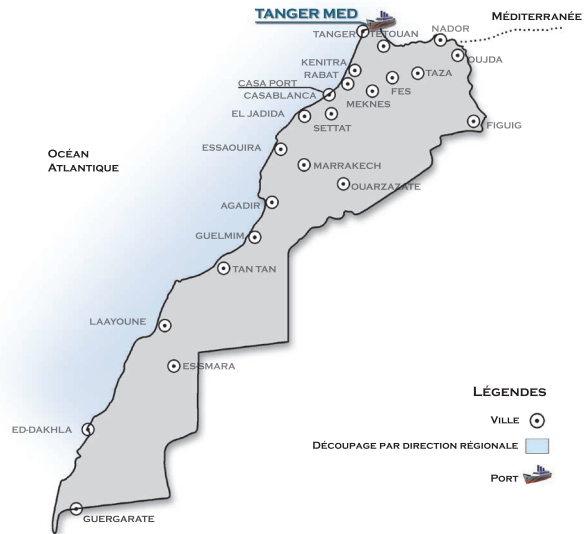
L'opération «Marhaba 2014» a été marquée par la mise en place d'importants dispositifs humain, matériel et organisationnel, spécialement dédiés à l'accueil de la communauté marocaine établie à l'étranger. Le nombre de passagers accueillis durant cette campagne a dépassé le million. De même, le nombre de véhicules transitant par le port de Tanger Med a été de près de 175 milles véhicules à l'entrée et plus de 145 milles à la sortie.

CAMPAGNE MARHABA 2014

1,14 millions de passages
320,2 milles véhicules
1 637 autocars
2 665 fourgons

RENFORCER LA SECURITE DU PAYS EN LIMITANT LES TRAFICS ILLICITES

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2014, des nouvelles dispositions de la LF 2014 se rapportant à la restriction de l'octroi de l'AT aux véhicules importés à titre personnel et transportant des marchandises à caractère commercial, la DRTM a effectué près de 5 700 visites intégrales ayant



généralisé plus de 70 MDH en termes de droits et taxes.

Cette mesure, ayant pour objectif d'assurer l'équité fiscale, protéger l'économie nationale et le citoyen, sauvegarder les intérêts du Trésor public et préserver l'environnement, a permis de réduire le nombre de fourgons sur la période considérée de près de 70% et de favoriser le basculement progressif de cette activité vers le secteur formel.

TRANSPORT DES BAGAGES

Des efforts considérables ont été déployés par la DRTM en matière de vulgarisation et de mise en application de la procédure simplifiée du transport des bagages non accompagnés pour le compte d'autrui. L'objectif de cette mesure est double : d'une part, réglementer l'exercice de cette activité compte tenu du vide procédural qui favorise l'émergence de l'informel et, d'autre part, maîtriser la gestion du processus de dédouanement des bagages non accompagnés et des envois particuliers, notamment en matière de responsabilité et de traçabilité. A ce titre, la DRTM a octroyé 665 agréments aux transporteurs de bagages non accompagnés.

LA DIRECTION REGIONALE DU NORD OUEST (DRNO)



1. Lhassane HALLOU, Directeur régional - 2. Abdeljalil BENYAICH, Sous directeur de Tétouan - 3. Mohamed EL KHOUMSSI, Sous directeur de Tanger - 4. Nadia ESSAHLI, Chef du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision - 5. Lahcen HARCHI, Chef du service des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux - 6. Ahmed LAALFOU, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation - 7. Abderrahim SADIKI, Chef du service de l'audit et de l'inspection - 8. Zouhair YAFATTAH, Chef du service de la logistique et du système d'information - 9. Mohammed ZOUIRI, Chef du service de la coordination des brigades de surveillance - 10. Mahjoub BAKKAR, Chef de la subdivision de Tanger - 11. Abdelkader BATTANI, Chef de la subdivision de Tétouan - 12. El Mehdi BENDAOUD, Ordonnateur Bab Sebta - 13. Abdelhakim BENDRISS, Ordonnateur gestion et vente marchandises Tétouan - 14. Abdelkrim CHERRADI, Ordonnateur gestion MEAD et zones franches Tanger - 15. Mohammed EL BAQUNE, Ordonnateur Larache - 16. Hamid EL OUATRI, Ordonnateur Tanger Ibn Battouta - 17. Abdelaati KAREM, Ordonnateur Tétouan Ville - 18. Adil KHAMMAL, Ordonnateur Tanger Ville - 19. Abdelaziz KHATTABI, Ordonnateur Tanger Port - 20. Jamal TAHRGUIT, Ordonnateur gestion et vente marchandises Tanger - 21. Abdelillah BENAAMARA, Receveur Tanger Ibn Battouta - 22. Fatima EL MOUTAKI, Receveur Tanger Ville - 23. Hakim IAROCHEN, Receveur Larache - 24. Rachid MANAF, Receveur Bab Sebta - 25. Noureddine OUZAHIM, Receveur Tétouan Ville.

Dotée d'une position géographique d'exception aux portes de l'Europe, la région de Tanger-Tétouan abrite une activité économique et logistique importante notamment en termes de flux de marchandises et de voyageurs. En tant que



structure douanière chargée de couvrir cette région, à l'exception du port de Tanger-Med et de ses zones franches, la DRNO joue un rôle très important dans l'accompagnement de son essor économique.

ZONES FRANCHES ET MEAD

Avec plus de 95 milles déclarations enregistrées durant l'année 2014, l'activité au niveau de la Zone Franche d'Exportation (ZFE) de Tanger et des MEAD a enregistré une évolution de plus de 18% par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression résulte principalement de :

- L'augmentation du nombre d'entreprises installées dans la ZFE, opérant dans différents secteurs d'activité tels que le câblage automobile, l'aéronautique, le textile, l'emboutissage,

CONTROLE

Saisie de :

25 MDH de devises

107 MDH de marchandises de contrebande

37 milles litres de boissons alcoolisées

- 562 douaniers dont 355 agents de brigades
- 2 Sous directions régionales
- 6 Services régionaux
- 9 Ordonnancements
- 5 Recettes
- 2 Subdivisions
- 12 Brigades

les carrosseries pour véhicules automobiles, l'agroalimentaire, ...

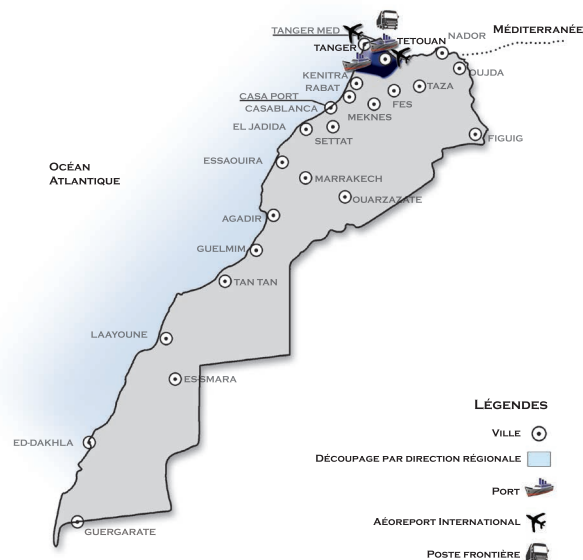
• La mobilisation des douaniers pour permettre aux sociétés de réaliser leurs opérations de dédouanement dans les délais les plus rapprochés au niveau des MEAD.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

La DRNO fait de la lutte contre la contrebande une priorité majeure afin de contrecarrer les flux de marchandises provenant principalement de l'enclave de Sebta. En 2014, grâce à sa stratégie de ciblage de la contrebande organisée, elle a procédé à la saisie de plus de 37 milles litres de boissons alcoolisées et de 500 milles cigarettes de contrebande. Par ailleurs, les différentes interventions des brigades mobiles ont permis de réaliser des saisies de marchandises, hors moyens de transport, d'une valeur estimative de 107,7 MDH

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

La DRNO a entrepris des actions et mesures susceptibles de faire du contrôle a posteriori un levier important pour asseoir une vérification douanière efficace et performante et contribuer à l'amélioration des recettes douanières.



A ce titre, 85 missions d'enquêtes ont été réalisées en 2014 générant 24 MDH de droits et taxes compromis et 1,23 MDH de droits et taxes recouvrés.

CONTROLE DES VOYAGEURS

A chaque saison estivale, la DRNO mobilise ses équipes pour faire face au flux important des voyageurs regagnant ou quittant le pays

CAMPAGNE MARHABA 2014

492,6 milles MRE à l'entrée

511,1 milles MRE à la sortie

178,8 milles véhicules

par les différents postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens de la région. Et ce, en leur assurant les conditions d'accueil les plus optimales et un passage en douane fluide, sans faillir à sa mission de contrôle.

Ainsi, en 2014, le nombre des voyageurs, entre touristes, résidents étrangers, résidents marocains et marocains résidents à l'étranger, a atteint plus de 2,5 millions à l'entrée et plus de 2,9 millions à la sortie.

La vigilance des douaniers a permis de réaliser une saisie de devise record, soit une contre valeur de 25 MDH.

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE (DRCE)



1. **Abdellatif AMRANI**, Directeur régional – 2. **Mohamed AJDAINI**, Chef de la circonscription de Kénitra – 3. **Ilias REMMAL**, Chef de la circonscription de Rabat – 4. **Abdelati SALEHDDINE**, Chef de la circonscription de Fès – 5. **Mohamed BENJELLOUL**, Chef du service de l'audit et de l'inspection – 6. **Zouhaire FADIL**, Chef du service de la relation client et de l'aide à la décision – 7. **Abdellah LAHLOU**, Chef du service des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux – 8. **Milouda MIMOUNI**, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation – 9. **Abdelmjid NABIL**, Chef du service de la logistique et du système d'information – 10. **Zakaria LOTFI**, Chef de la subdivision de Rabat – 11. **Mohammed Kamal NEJJAR**, Chef de la subdivision de Fès – 12. **Abdellah BELHAJ**, Ordonnateur Rabat – 13. **Mohamed CHAIR**, Ordonnateur Meknès – 14. **Noureddine ESSOUJAA**, Ordonnateur Fès Saïss – 15. **Hamid HOSNI**, Ordonnateur Fès ville – 16. **Abdelhay LAKHRISSI**, Ordonnateur Kénitra – 17. **Abderrahim MOURCHID**, Ordonnateur Fès garantie et impôts indirects – 18. **Brahim SARF**, Ordonnateur Rabat -Salé – 19. **Nadia BENMENA**, Receveur Kénitra – 20. **Abdellah BOUZEFOR**, Receveur Rabat-Salé – 21. **Adil EL KHATIB**, Receveur Rabat – 22. **Abdelhak HOMMANI**, Receveur Meknès – 23. **Abdesslam LAMOURI**, Receveur Fès garantie et impôts indirects – 24. **Rajae REMMAL**, Receveur Fès ville.

La DRCE exerce ses attributions sur une vaste étendue territoriale. Elle se situe en deuxième ligne dans la lutte contre la contrebande des marchandises provenant des régions du nord et de l'oriental. La création récente de nouvelles zones industrielles notamment celle de la zone franche d'Atlantic Free Zone de Kénitra confère à cette direction un rôle en matière d'accompagnement des opérateurs économiques de la région. Par ailleurs, elle accompagne les deux aéroports internationaux de Rabat-Salé et Fès-Saïss qui connaissent des flux de plus en plus importants de voyageurs.

CONTROLE DES VOYAGEURS

La DRCE, à l'instar des autres directions régionales, multiplie les efforts pour assurer au

niveau des aéroports, aussi bien au départ qu'à l'arrivée, un passage fluide et accueillant sans pour autant occulter les contrôles qui s'imposent. L'effet conjugué de la hausse du nombre de passagers empruntant les aéroports de Rabat-Salé et de Fès-Saïss avec la vigilance des services douaniers chargés du contrôle ont permis d'accroître de plus de 58% le montant des amendes et des droits et taxes perçus et de 72% les contre valeurs des devises saisies, en comparaison avec l'année précédente.

IMPOTS INDIRECTS

Les impôts indirects représentent une part de plus en plus importante dans l'activité de la DRCE.

CONTROLE DES VOYAGEURS

1,47 millions de passagers
par voie aérienne
9,6 MDH de devises saisies



- 429 douaniers dont 186 agents de brigades
- 3 Circonscriptions
- 5 Services régionaux
- 7 Ordonnancements
- 6 Recettes
- 2 Subdivisions
- 6 Brigades

Leur contribution aux recettes budgétaires globales de la région avoisine les 40% en 2014. Ces recettes ont connu une augmentation de plus de 6% par rapport à 2013 et de 41% par rapport à 2010.

En termes de garantie des métaux précieux, le bureau de Fès Garantie, deuxième bureau douanier spécialisé dans cette activité, a contrôlé plus de 400 milles articles en 2014 contre plus de 307 milles en 2013, soit une évolution de près de 35%.



PARTENARIAT DOUANE / SECTEUR PRIVE

Pour accomplir efficacement leurs missions, et conformément à la politique de l'ADII en la matière, les services de la DRCE travaillent en interaction constante avec les opérateurs économiques de la région en adoptant une approche visant à promouvoir les produits de l'ADII destinés aux entreprises afin d'accélérer, simplifier et sécuriser leurs échanges commerciaux. Ainsi, la DRCE a participé aux manifestations organisées dans la région ayant pour objectifs la promotion des entreprises marocaines et le développement des exportations.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

L'évolution positive enregistrée en matière de lutte contre la contrebande est la conséquence directe d'une part de l'amélioration du renseignement et du ciblage et d'autre part, de la réactivation de la brigade de Kénitra qui a permis d'augmenter considérablement le nombre des opérations réalisées.

Ainsi, la valeur globale des marchandises saisies est passée de 27 MDH en 2013 à 28,6 MDH, enregistrant ainsi une évolution de 5,7%. La valeur des véhicules saisis a atteint 7 MDH.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

Plusieurs réalisations attestent de l'effort de la DRCE pour améliorer le résultat du contrôle malgré le nombre réduit des opérations de dédouanement. Il en est ainsi du contrôle de la valeur qui a porté sur un montant estimé à 23,5 MDH en termes de valeurs redressées, générant ainsi 7,31 MDH de droits et taxes additionnels. De même, le contrôle a posteriori a permis, à travers 33 missions effectuées, de constater près de 150 MDH de droits et taxes compromis.



CONTROLE ET GESTION DU CONTENTIEUX

7,3 MDH de D&T redressés suite au contrôle de la valeur

28,6 MDH de marchandises de contrebande saisies

52 % des affaires contentieuses constatées réglées par voie transactionnelle

LA DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT (DRCP)



1. **Mohammed MRABET BARNOUSSI**, Directeur régional - 2. **Hassan BOUTABRATINE**, Sous directeur chargé des importations - 3. **Abdellah DRICHE**, Sous directeur chargé des exportations et de la gestion des comptes - 4. **SANAA BENABDALLAOUI**, Receveur - 5. **Saïf Elislam EL GHALLAB**, Chef du service de l'audit et de l'inspection - 6. **Abderrahim EL HARISSI**, Chef du service des enquêtes et du contrôle a posteriori et du contentieux - 7. **Abdellah SABRANE**, Chef du service de la logistique et du système d'information - 8. **Abdelmoutaleb WADAA**, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation - 9. **El houssaine ZERROUKY**, Chef du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision - 10. **Mohamed TARIB**, Chef de subdivision - 11. **Abdelhaq ABOURABIA**, Ordonnateur import - 12. **ARBAN Abdelkebir**, Ordonnateur import - 13. **Jamal DIA-EDDINE**, Ordonnateur chargé des marchandises, ventes et gare maritime - 14. **Ahmed EL HOUBBADI**, Ordonnateur export - 15. **Abderrahim HASSOUNI**, Ordonnateur import - 16. **Ahmed LAKBAKBI EL YAAQOUBI**, Ordonnateur chargé du contrôle de la valeur - 17. **Najat RAGHOULI**, Ordonnateur gestion des comptes - 18. **Abdeslam TAGHI**, Ordonnateur import.

Porte principale du commerce extérieur, le port de Casablanca, qui draine l'essentiel des flux internationaux de marchandises, a enregistré en 2014 un volume d'échange de 164,5 MMDH de marchandises.

Cette activité a permis à la DRCP, malgré la conjoncture économique difficile, de générer 31 MMDH de recettes et partant contribuer à hauteur de 37% aux recettes douanières au niveau national.

PORTNET

Lancé en 2010, sous la coupole de l'Agence Nationale des Ports, en collaboration avec les divers autres intervenants au port, notamment la douane, le guichet unique virtuel des formalités du commerce extérieur (PORTNET) a permis en 2014 l'accomplissement en ligne des formalités de change, venant enrichir la panoplie des démarches accomplies par les opérateurs à travers ce portail.

Actuellement, environ 550 transitaires sont agréés par la douane pour utiliser ce service.

LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

La DRCP poursuit ses objectifs d'amélioration de la qualité du service rendu à ses clients qu'ils

DEDOUANEMENT ET FACILITATION

146,5 milles déclarations enregistrées
31 MMDH de recettes globales
15 milles messages
ont transité par Portnet



- ■ 521 douaniers dont 237 agents de brigades
- ■ 2 Sous directions régionales
- ■ 5 Services régionaux
- ■ 8 Ordonnancements
- ■ 1 Recette
- ■ 1 Subdivision
- ■ 7 Brigades

soient opérateurs économiques, particuliers ou institutionnels. Une trentaine de réunions de travail ont été tenues avec les associations professionnelles et les institutionnels afin de régler certains problèmes qui entravaient la bonne marche des opérations commerciales à Casa Port, notamment, la gestion des conteneurs en souffrance, la gestion des ponts bascules et la gestion des scanners.

RENFORCEMENT DU CONTROLE

La DRCP a multiplié ses actions de contrôle qui couvrent tous les aspects de la fraude commerciale : sous-facturation, fausses déclarations d'espèce, de quantité et d'origine, abus de régimes, ...

Le contrôle a posteriori et a priori

L'année 2014 a été marquée par une hausse de 7%, par rapport à l'année précédente, des droits compromis constatés suite aux missions de contrôle a posteriori réalisées par cette direction. Par ailleurs, le contrôle a priori, malgré sa récente mise en œuvre, a permis de générer 3,1 MDH de droits et taxes additionnels et 2,5 MDH de pénalités.

Le contrôle de la valeur

Dans le cadre de la lutte contre la sous facturation, la DRCP a procédé au titre de l'année 2014 à des redressements de la valeur d'un montant de 4,5 MMDH, générant ainsi des droits et taxes additionnels s'élevant à 1,4 MMDH, soit une augmentation respective de 23% et 32% par rapport à l'année 2013, et ce grâce à un meilleur ciblage des secteurs et des marchandises à risque. En outre, il est à souligner que les majorations réalisées cette année en droits et taxes par la DRCP représentent 54% des majorations enregistrées au niveau national.

La lutte contre la contrefaçon

L'année 2014 a été marquée par une hausse de 126% des quantités saisies des marchandises

soupçonnées contrefaites. Ces saisies ont concerné principalement les fournitures scolaires, le matériel informatique, les articles chaussants, les pompes à eau, les ustensiles de cuisine, les pneumatiques, les motocycles, les gants en latex, les produits cosmétiques, les pièces détachées pour véhicules automobiles et le charbon de bois.



CONTROLE ET GESTION DU CONTENTIEUX

16,66 Tonnes de résines de cannabis saisies
1,4 MMDH de D&T redressés suite au contrôle de la valeur
99,8 % des affaires contentieuses réglées par voie transactionnelle



LA DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA (DRCA)



1. Abdelkhalek MERZOUKI, Directeur régional - 2. Abderrazak EL MERGAOUI, Sous Directeur de Casa-Extérieur - 3. Mostafa RACHIDI, Sous Directeur de Casablanca-MEAD - 4. Az El Arab ERRAHMANI, Chef de la circonscription de Casa Nouasseur - 5. Abdelaziz AHANGUIR, Chef du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision - 6. Sidi Mohamed AZHARI FATINE, Chef du service du contentieux - 7. Mohamed MAZHAR, Chef du service des enquêtes et du contrôle a posteriori - 8. Said NASSERDINE, Chef du service de l'audit et de l'inspection - 9. Amina RERHRHAYE, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation - 10. Fatima TAIBANE, Chef du service de la logistique et du système d'information - 11. Mohammed EL ABBOUNI, Chef de la subdivision de Casablanca-MEAD - 12. Taoufik HILALI, Chef de la subdivision de Nouasseur - 13. Abdellah ASRI, Ordonnateur contrôle de la valeur Casa-MEAD - 14. Abderrahim EDDARB, Ordonnateur Casa Garantie - 15. Naima ETTIJI, Ordonnateur gestion des comptes RED Casa Extérieur - 16. El Bachir FADIL, Ordonnateur Nouasseur voyageurs - 17. Bendaoud JOBRANI, Ordonnateur Casa-Est MEAD - 18. Abdelkhalek KASSEM, Ordonnateur exportations et gestion des comptes Nouasseur - 19. Said MOUKTAFI, Ordonnateur Casa Extérieur - 20. Ali OUADDI, Ordonnateur Mohammedia - 21. El Mostafa RHANIME, Ordonnateur Casablanca - colis postaux et paquets poste - 22. Mohamed SALHI, Ordonnateur Settati - 23. Taieb TAHARRAOUI, Ordonnateur importations Nouasseur - 24. Ahmed ZOZHIL, Ordonnateur Casa-Ouest MEAD - 25. Noureddine BASRI, Receveur Mohammedia - 26. Hlima LAHJEL, Receveur Casa Extérieur - 27. Bouchaib RACHDAOUI, Receveur Settati - 28. Mina RIDA, Receveur Nouasseur - 29. Amina YAHIA, Receveur Casablanca - colis portaux et paquets poste - 30. Souheil Mohammed ZERRAD, Receveur Casa-MEAD.

La DRCA gère une part importante du commerce extérieur national s'élevant, en termes de valeurs, à 45,6% de l'import et 28,4% de l'export. Il s'agit principalement des produits pétroliers transitant via le port de Mohammédia, du fret de l'aéroport de Nouasseur, et des marchandises dédouanées au niveau des MEAD. Ainsi, plus de 350 milles déclarations (DUM) ont été enregistrées au niveau de la DRCA au courant de l'année 2014, soit 40% de l'ensemble des DUM enregistrées au niveau national.

RECETTES DOUANIERES

La DRCA a encaissé en 2014 plus de 32 MMDH, ce qui correspond à 40% des recettes globales de l'Administration.

En matière d'impôts indirects, la DRCA a réalisé environ 71% des recettes nationales de Taxes Intérieures de Consommation (TIC), soit près de 17 MMDH. Ces recettes sont constituées

principalement de 9,7 MMDH encaissées sur les produits énergétiques et 6,5 MMDH sur les

DEDOUANEMENT ET RECETTES

353,1 milles déclarations
32,4 MMDH de recettes globales
16,9 MMDH de recettes liées à la TIC
4,8 MDH en droits d'essai et garantie

tabacs manufacturés. Les recettes encaissées au titre de la TIC sur les métaux précieux ont augmenté de plus de 18% par rapport à l'année précédente.

- ■ 738 douaniers dont 338 agents de brigades
- ■ 2 Sous directions régionales
- ■ 1 Circonscription
- ■ 6 Services régionaux
- ■ 12 Ordonnancements
- ■ 6 Recettes
- ■ 2 Subdivisions
- ■ 8 Brigades

MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (MEAD)

Les MEAD représentent un maillon important de l'activité de dédouanement de la DRCA. En 2014, environ 33 % de l'ensemble des DUM enregistrées au niveau national sont déposées dans ces espaces de dédouanement.

Abritant 52 MEAD sur les 63 recensés au niveau national, la DRCA est considérée comme étant un acteur principal du déploiement des engagements stratégiques de l'ADII visant la simplification des procédures et la fluidification des échanges.

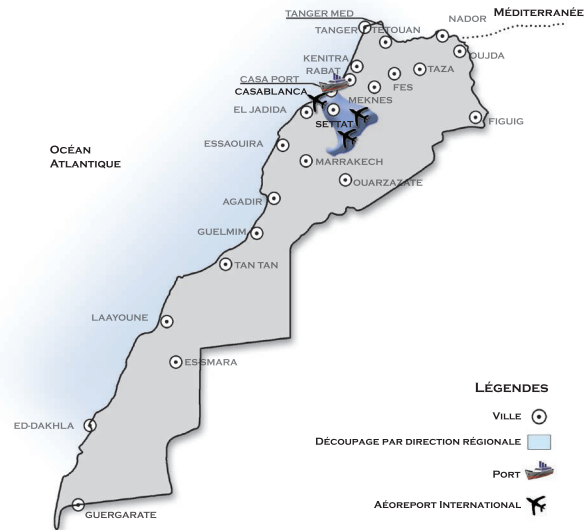
LUTTE CONTRE LA FRAUDE COMMERCIALE

Les redressements qui découlent du contrôle immédiat, hors contrôle de la valeur, ont rapporté 113 MDH en termes de droits et taxes grâce notamment à une affaire exceptionnelle de fraude commerciale réalisée au bureau de Mohammedia portant sur 84,4 MDH de droits compromis. Pour le contrôle a posteriori, 106 interventions ont été menées en 2014, dont une affaire ayant permis de démanteler un réseau opérant dans la contrebande organisée et la contrefaçon d'articles vestimentaires, qui a débouché sur une saisie record de 282,6 tonnes de marchandises.

CONTROLE DES VOYAGEURS

L'aéroport Mohammed V est connu pour être la principale plateforme aéroportuaire du Royaume. En effet, le nombre de passagers ayant transité par cet aéroport au titre de l'année 2014 est de 7,9 millions. Les opérations de contrôle de voyageurs ont rapporté 4,5 MDH de droits et taxes et des saisies de devises d'une contre valeur de 26,4 MDH.

Par ailleurs, l'ouverture de la ligne aérienne reliant Casablanca au Brésil a accentué le risque de trafic illégal des stupéfiants. En effet, en 2014, la saisie des



drogues dures s'est élevée à près de 30 Kg, dont 12 Kg en une seule opération, traduisant ainsi



les efforts déployés par les brigades de la DRCA.

La compétence territoriale de la DRCA a été renforcée en juillet 2014 par l'ouverture d'un nouvel aéroport international à Beni Mellal qui commence à accueillir des milliers de passagers.

CONTROLE DES VOYAGEURS

7,9 millions de passagers par voie aérienne
4,5 MDH de droits et taxes perçus
26,4 MDH de devises saisies
29,6 kg de cocaïne saisies

LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE SUD (DRCS)



1. **Abdelilah AMINE**, Directeur régional - 2. **Abdelfettah LAARAKI**, Chef de la circonscription de Marrakech - 3. **Khalil ZAHIR**, Chef de la circonscription de Jorf Lasfar - 4. **Hassan HAMZAQUI**, Chef du service de la logistique et du système d'information - 5. **Abdelkader MOUHIEDDINE**, chef du service des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux - 6. **Bachir NOUKAIRI**, Chef du service de l'audit et de l'inspection - 7. **Meriem ZIATI**, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation, chargée du service de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision - 8. **Brahim DANNAOUI**, Chef de la subdivision de Jorf Lasfar - 9. **Kamel LHAROUÏ**, Chef de la subdivision de Marrakech - 10. **M'hamed ATIK**, Ordonnateur Jorf Lasfar - 11. **Abdellah BOUKHSAS**, Ordonnateur Ouarzazate - 12. **Abdelhay CHOUKHMANI**, Ordonnateur Marrakech ville - 13. **Taha EL MAHFOUDI**, Ordonnateur Safi - 14. **Najim KACHKACH**, Ordonnateur Essaouira - 15. **Mohammed Abdouh TAOUFIK**, Ordonnateur Marrakech Menara - 16. **El Madani EL MANAOUI**, Receveur Ouarzazate - 17. **Abdessamad ENNAJAH**, Receveur Jorf Lasfar - 18. **Hassan MOUKIR**, Receveur Marrakech ville - 19. **Miloud MRABTI**, Receveur Safi - 20. **Mohamed TAHDAINI**, Receveur Essaouira

De part son étendue géographique sur les régions administratives de Tensift El Haouz et Abda Doukkala ainsi qu'une partie de la région Souss Massa Drâa (provinces d'Ouarzazate, Zagora et Tinghir), la DRCS gère, sur le plan douanier, l'aéroport Marrakech Ménara, deuxième aéroport du Royaume en termes de trafic de passagers et le port de Jorf Lasfar, à vocation minière. Elle accompagne également les unités industrielles installées autour de ce port, sans occulter son rôle dans la promotion des investissements, notamment touristiques.

CONTROLE DES VOYAGEURS

Elément important dans la promotion touristique, le service douanier est appelé à être efficace et offrir un passage fluide en douane. Vu que la région de Marrakech reçoit un nombre important de touristes

via l'aéroport Marrakech Ménara, la DRCS met tous les moyens en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions. Globalement, le nombre de voyageurs ayant transité par cet aéroport



CONTROLE DES VOYAGEURS

4,7 millions de passagers par voie aérienne
0,74 MDH de droits et taxes perçus
29 MDH de devises saisies

- ■ 294 douaniers dont 155 agents de brigades
- ■ 2 Circonscriptions
- ■ 5 Services régionaux
- ■ 6 Ordonnancements
- ■ 5 Recettes
- ■ 2 Subdivisions
- ■ 6 Brigades

a augmenté de plus de 23 % et 15 % respectivement à l'arrivée et au départ.

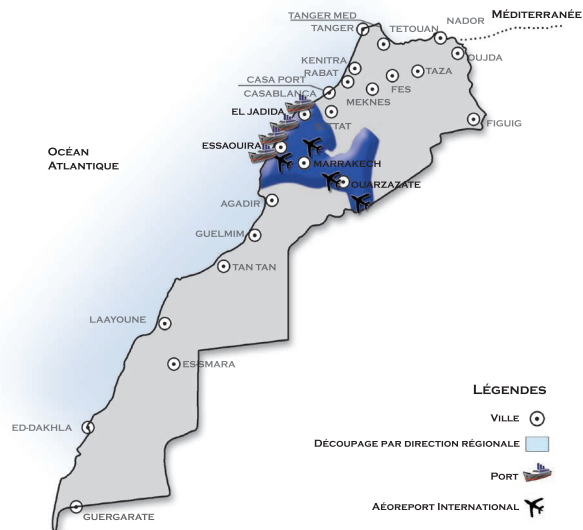
Cette augmentation significative a permis la saisie de devises dont la contre valeur s'élève à 29 MDH, contre 10,5 MDH en 2013.

ACCUEIL PROFESSIONNEL POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE SERVICE

Afin de mieux répondre aux attentes de ses clients, la DRCS a adapté son organisation et a consolidé ses méthodes d'intervention en vue de s'engager dans une démarche qualité qui a comme objectif la mise en œuvre de la charte d'accueil de l'ADII. Au titre de l'année 2014, plus de 3 250 clients (investisseurs, commerçants, industriels, jeunes promoteurs, étrangers résidant au Maroc et étrangers venant séjourner temporairement au Maroc, MRE, MRE retraités....) se sont présentés à la DRCS et ont reçu les informations utiles sur les procédures douanières afférentes aux marchandises qu'ils envisagent d'importer ou d'exporter, ainsi que sur les différentes facilités accordées par l'administration.

CATEGORISATION DES ENTREPRISES

Suite à la généralisation du programme de la catégorisation des entreprises, et dans le cadre de l'accompagnement de l'entreprise nationale, la DRCS a mené plusieurs actions d'information, de promotion et de communication auprès des partenaires et des opérateurs en douane de la région pour les encourager à adopter ce programme et leur expliquer les démarches nécessaires pour y adhérer. Par ailleurs et dans le cadre du renouvellement du programme de la catégorisation, 05 dossiers de sociétés domiciliées au niveau de la région ont été traités et transmis à la commission d'agrément des entreprises pour décision.



LA DIRECTION REGIONALE D'AGADIR (DRA)



1. **Mohamed HDIDANE**, Directeur régional – 2. **Abdellatif BASSOURI**, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation, chargé des services de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision, et de la logistique et du système d'information – 3. **Najim OUCHANI**, Chef du service de l'audit et de l'inspection chargé des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux – 4. **Mustafa BEN BOUZID**, Chef de la subdivision d'Agadir – 5. **Abdelbasset EL IMMAMI**, Ordonnateur Agadir Al Massira – 6. **Salah EL KHARGUI**, Ordonnateur Agadir Port – 7. **Alae LAACHOUB**, Ordonnateur Tan Tan – 8. **Ahmed AIT EL ACHKAR**, Receveur Tan Tan – 9. **Abdelhadi BENGUESSIM**, Receveur Agadir ville

La DRA exerce ses attributions sur une vaste étendue géographique connue par la richesse de sa côte atlantique et de ses terres en matière d'agriculture et de production du minerai d'argent.

La DRA accompagne l'aéroport Agadir Al Massira, troisième aéroport marocain en termes de trafic de voyageurs. De même, elle est présente au niveau du port d'Agadir qui constitue un complexe portuaire, englobant à la fois les activités de pêche, de commerce et de plaisance, ainsi qu'au niveau du port de Sidi Ifni dont la pêche est la principale activité. Le port d'Agadir concentre une bonne partie des exportations des secteurs de la pêche et de l'agriculture.

passage en douane des équipements et matériels utilisés dans la prospection des hydrocarbures



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

DEDOUANEMENT

21,6 milles déclarations
1,6 MMDH de recettes globales
1 124 véhicules dédouanés
1,2 millions d'ouvrages contrôlés
en or et en argent

L'année 2014 a été marquée par une nette évolution des opérations commerciales au niveau de la région suite à la multiplication des permis de recherche des hydrocarbures accordés par l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) pour la prospection pétrolière. S'agissant d'un chantier stratégique pour notre pays, la DRA a mobilisé toutes ses équipes pour faciliter le

aussi bien à l'importation qu'à l'exportation à la fin des permis accordés.

De même, la DRA a engagé plusieurs actions de communication avec les partenaires de la région et les organisations professionnelles (CCIS, CGEM Logipole, ADIZIA, APENAV, Haliopole Cluster) autour des nouvelles dispositions douanières réglementaires, législatives et procédurales et a renforcé sa collaboration avec les partenaires institutionnels de l'administration (Gendarmerie Royale, ONSSA, ANP, Université Ibnou Zohr, ...).

Afin de renforcer le contrôle et contrecarrer les courants de fraude et de contrebande, notamment

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA FRAUDE COMMERCIALE

des marchandises subventionnées et celles transitant par nos frontières sud, la DRA a procédé à la réorganisation des brigades de Sidi Ifni et de Tan-Tan en brigades mixtes et à la création d'une brigade mobile au niveau d'Agadir. Ces mesures ont permis à la DRA de procéder pour

- 210 douaniers dont 129 agents de brigades
- 1 Circonscription
- 4 Services régionaux
- 4 ordonnancements
- 2 Recettes
- 1 Subdivision
- 6 Brigades

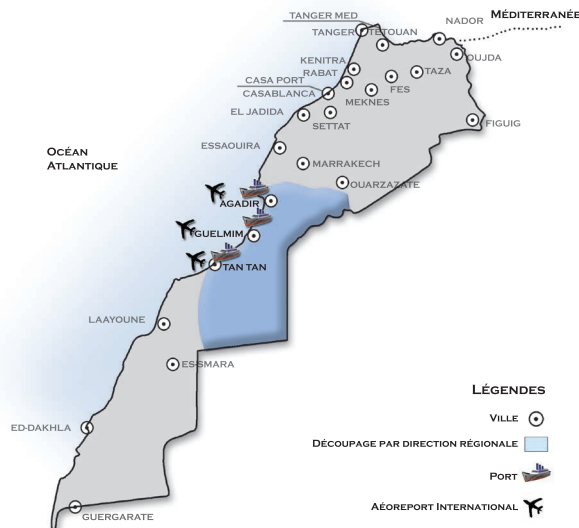
CONTROLE ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE

137,5 milles litres de carburant saisis
12,1 MDH de devises saisies
78 % des affaires contentieuses réglées
 par voie transactionnelle

la première fois à des sorties sur les axes routiers et à l'organisation d'actions de lutte contre la contrebande sur le terrain. Ces opérations ont permis la saisie de 137,5 tonnes de gasoil subventionné en provenance des provinces du sud générant 2,8 MDH de droits et taxes.

En matière de fraude commerciale, la DRA a pu déjouer une opération de détournement de destination de matériel de travaux publics portant sur un montant de 8,9 MDH des droits et taxes compromis.

Elle a aussi mobilisé ses équipes pour contrecarrer



l'usage de la facilité de l'Admission Temporaire (AT) par certains résidents à l'étranger qui s'adonnent, sous couvert du transfert d'AT, à l'importation de véhicules d'Europe et leur exportation vers les pays africains, activité purement commerciale. Grâce aux efforts déployés, le nombre des transferts d'AT de véhicules a été divisé par trois durant l'année 2014.

CONTROLE DES VOYAGEURS

Malgré une baisse de 0,54% du nombre de passagers ayant transité par l'aéroport d'Agadir Al Massira, le contrôle douanier des voyageurs a généré 4,56 MDH au titre des droits et taxes, soit une hausse de 82,4% par rapport à l'année précédente et a permis la saisie de devises dont la contre valeur en dirham s'élève à 12,1 MDH, soit une hausse de 72,29 %.



LA DIRECTION REGIONALE DU SUD (DRS)



1. **Mohammed OUCHEN**, Directeur régional – 2. **Cherkaoui LAGHRIAB**, Chef de la circonscription d'Ed-Dakhla - 3. **Said FAWZI**, Chef du service de l'audit et de l'inspection, chargé des enquêtes, du contrôle a posteriori et du contentieux - 4. **Abdellatif IDYASSINE**, Chef du service de la gestion des ressources humaines et de la formation, chargé des services de la gestion de la relation client et de l'aide à la décision, et de la logistique et du système d'information – 5. **Abdelouahhab EL GADDAR**, Chef de subdivision d'Ed-Dakhla - 6. **Youssef JALAL**, Chef de subdivision de Laâyoune - 7. **Abderrahim BOTTE**, Ordonnateur Bir Guendouz – 8. **Miloud EL BOUIHI**, Ordonnateur Laâyoune - 9. **Abdelmajid FERHI**, Ordonnateur Ed-Dakhla – 10. **Said AHMAR-RASS**, Receveur Laâyoune - 11. **Abdelaziz BAMOH**, Receveur Ed-Dakhla.

La DRS exerce ses attributions sur une superficie très étendue qui avoisine 48% du territoire national. Elle accompagne les efforts consentis par les secteurs publics et privés afin de promouvoir les tissus économiques des provinces du sud.

RECETTES DOUANIERES

L'activité douanière dans la région du sud a connu une évolution accrue en 2014 grâce à la connexion du bureau de Bir Guendouz au système BADR en avril 2014. En effet, le nombre de déclarations enregistrées dans cette région a augmenté de 115% par rapport à 2013, faisant grimper la valeur des marchandises déclarées à l'import à 15 MMDH, en augmentation de 97% par rapport à 2013. Ce qui a eu un effet sur les recettes douanières qui ont atteint 344 MDH contre 217 MDH en 2013.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET SAISIE DE STUPEFIANTS

26,5 MDH de marchandises
de contrebande saisies
6,6 millions d'unités de cigarettes
14,3 milles litres de carburant
3,1 tonnes de stupéfiants



- ■ 163 Douaniers dont 89 agents de brigades
- ■ 2 Circonscriptions
- ■ 4 Services régionaux
- ■ 3 Ordonnancements
- ■ 2 Recettes
- ■ 2 Subdivisions
- ■ 4 Brigades



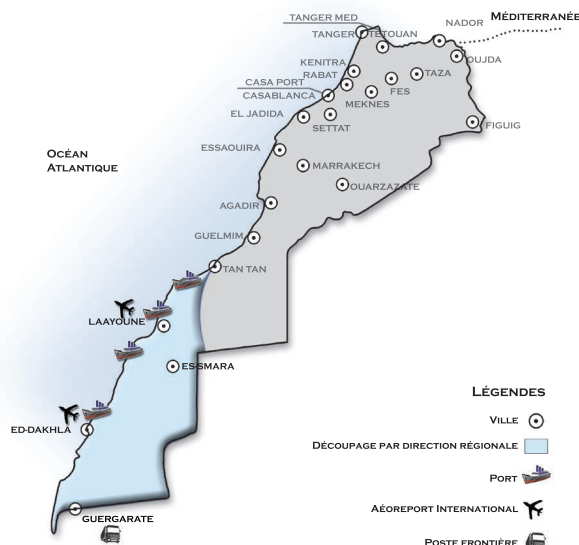
FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT

Grâce au traitement informatique à Bir Guendouz des opérations de dédouanement des marchandises à caractère commercial, transitant par le poste frontière d'El Guerguarate, les opérateurs économiques de la région n'ont plus besoin de se déplacer à Ed-Dakhla pour effectuer leurs opérations douanières qui nécessitent un traitement informatique, bénéficiant ainsi d'un gain en termes de délai et de coût de dédouanement.

En termes de partenariat avec le secteur privé, la DRS a accompagné la société SIEMENS dans la mise en place d'une plateforme d'énergie éolienne dans la région. Elle a par ailleurs participé à 22 rencontres avec les associations professionnelles, fédérations et chambres de commerce.

RENFORCEMENT DU CONTROLE

Dans le cadre de la lutte contre la fraude commerciale, il a été procédé en 2014 à des redressements de la valeur d'un montant de plus de 191 MDH générant des droits et taxes additionnels de plus de 106 MDH. En outre, 12 enquêtes de contrôle a posteriori ont été réalisées, engendrant un montant de droits et taxes compromis de 11 MDH. Par ailleurs, l'efficacité des brigades de la DRS dans la lutte contre la contrebande a permis de réaliser des saisies importantes, dont 251,7 milles faux timbres fiscaux, plus de 14 milles litres de carburants et plus de 6 millions d'unités de cigarettes.



LÉGENDES

- VILLE ○
- DÉCOUPAGE PAR DIRECTION RÉGIONALE ■
- PORT ■
- AÉROPORT INTERNATIONAL ✈
- POSTE FRONTIÈRE ■

DEDOUANEMENT

23,2 milles déclarations
344 MDH de recettes recouvrées

